



C.F.A. Centre Alsace Marcel Rudloff

Centre de Formation d'Apprentis
2 rue des Papeteries – 23 rue d'Agén
68000 COLMAR
Tél. 03.89.21.57.40
inscription@cfa-colmar.com
www.cfa-colmar.com

Siret : 343 964 375 00012 - APE : 8532Z
Etablissement non soumis à la TVA
N° UAI/RNE : 0681498J
Référence CFA : 7684337

Procédure : ***Inscription au CFA et contrat d'apprentissage***

1. Inscription au CFA : (à établir par l'employeur)

L'organisation change pour la rentrée 2025/2026. L'entreprise doit inscrire les futurs apprentis en remplissant le formulaire d'inscription ci-joint.

***Attention, si tous les renseignements obligatoires ne sont pas remplis,
nous ne serons pas en mesure d'établir le contrat, ni de valider l'inscription.***

L'employeur doit télécharger et remplir les documents suivants :

- Le mandat d'appui à la gestion d'un contrat d'apprentissage.
- Le formulaire d'inscription

➔ Si l'entreprise donne mandat au CFA	➔ Si l'entreprise ne donne pas mandat au CFA, il peut :
L'employeur doit transmettre les éléments au CFA par e-mail sur l'adresse inscription@cfa-colmar.com Le contrat d'apprentissage et la convention de formation seront établis par le CFA. Chaque partie recevra un e-mail afin de signer électroniquement le contrat d'apprentissage. L'entreprise quant à elle, recevra un 2^{ème} mail afin de viser la convention de formation. Attention, à bien renseigner les adresses e-mail de l'entreprise, de l'apprenti et du représentant légal si le jeune est mineur le jour de la signature du contrat.	- Solliciter son cabinet comptable pour établir le contrat - Produire lui-même le contrat (fortement déconseillé pour les entreprises n'ayant pas l'habitude) en remplissant le formulaire 10103*13 Ce dernier est établi en 3 exemplaires et doit être signé par toutes les parties. A la réception du contrat par le CFA, celui-ci établira une « convention de formation » que les 2 parties devront signer.

Le contrat d'apprentissage (cerfa 10103*13) est un contrat de travail, l'employeur est tenu de l'établir et d'effectuer les démarches légales comme pour tous salariés (DPAE, complémentaire...).

2. Possibilité de pré-inscription au CFA : (à effectuer par l'apprenti ou la famille) ***facultatif mais fortement recommandé pour un traitement plus rapide de votre dossier***

Si le futur apprenti a trouvé une entreprise d'accueil, il peut se préinscrire au CFA. Il devra se connecter au lien ci-dessous ou sur notre site internet.

<https://cfacentrealsace.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Il faudra renseigner tous les champs obligatoires et joindre impérativement les pièces demandées (visible et complète).

***Ces éléments sont demandés par le Rectorat de Strasbourg pour l'inscription à l'examen.
C'est à l'apprenti et/ou à son représentant légal de veiller à ce que tout soit complet.***

Version 1.2 – Août 2025

3. Enregistrement du contrat :

Si le contrat d'apprentissage et la convention de formation sont signés électroniquement, le CFA enverra par flux informatique les documents à l'opérateur de compétences dont l'entreprise dépend afin de valider le dossier. Appelé également OPCO, il est l'organisme qui finance la formation du jeune et qui débloque la prime employeur en vigueur.	Si l'employeur ne donne pas mandat au CFA, il devra lui-même déposer le dossier sur le portail de son OPCO lorsque que le contrat d'apprentissage et la convention sont établis.
--	--

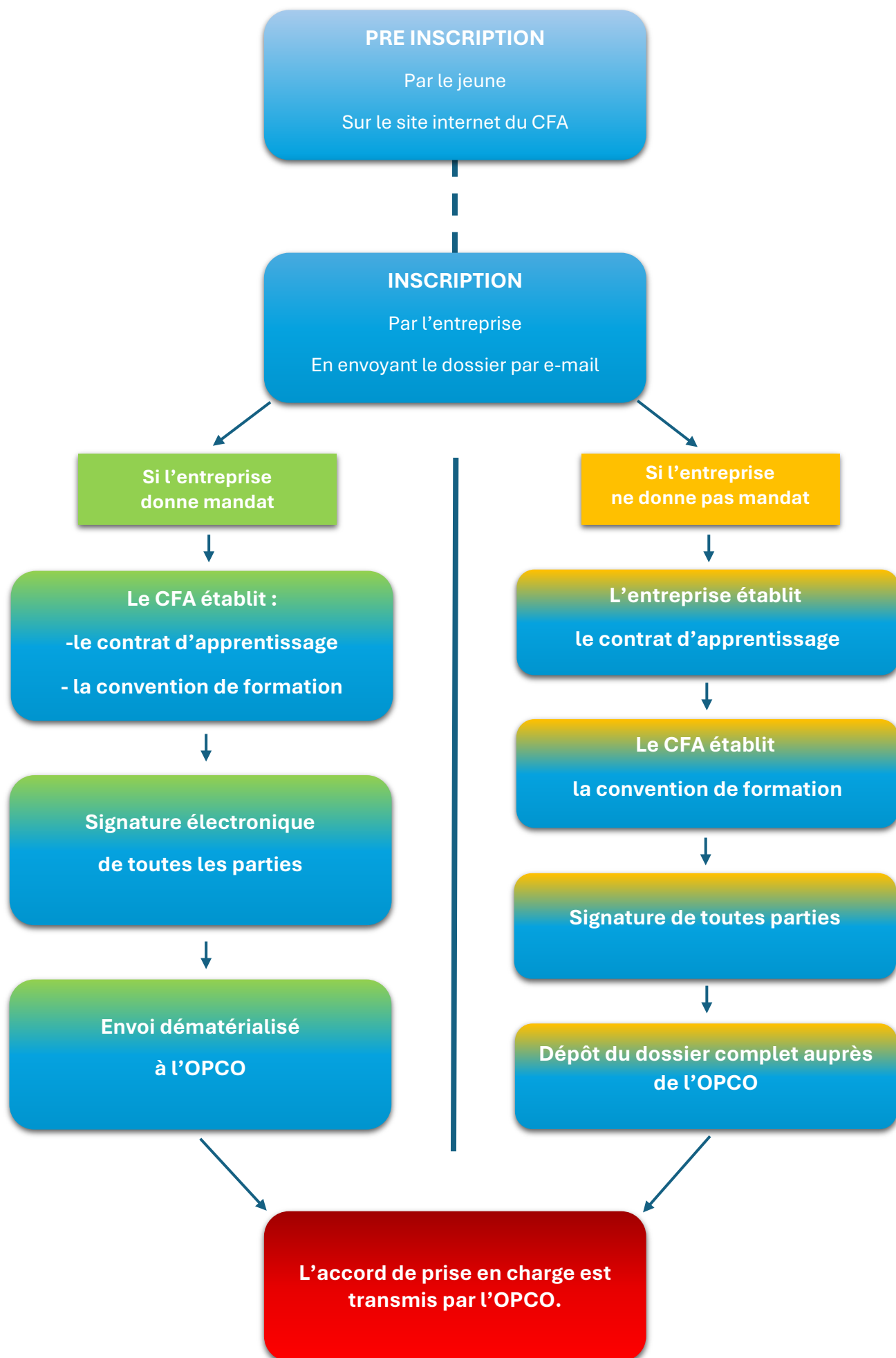
Remarques :

- L'inscription au CFA est définitive à la signature du contrat d'apprentissage.
- Le CFA doit être en possession des documents signés par toutes les parties afin de pouvoir procéder à l'inscription aux examens.
- Tous changements doivent être communiqué au CFA (changement de maître d'apprentissage, rupture, ...)

En cas de questions, vous pouvez joindre notre équipe au 03.89.21.57.40 ou par e-mail : inscription@cfa-colmar.com

M. NIERENGARTEN Claude,
Directeur du CFA Centre Alsace Marcel Rudloff





MANDAT D'APPUI À LA GESTION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE PAR TELETRANSMISSION*

Le CFA Marcel Rudloff propose 2 options pour l'accompagnement à la gestion d'un contrat d'apprentissage par télétransmission, sans contrepartie financière (*merci de cocher la case correspondante à votre choix*) :

☐ **Option 1 : Le CFA élabore le contrat d'apprentissage, la convention de formation et transmet à l'OPCO de référence.**

Le CFA élabore ces documents sur la base des informations transmises par l'entreprise dans le formulaire joint.

Ces documents sont ensuite signés électroniquement par l'entreprise et l'apprenti (et son responsable légal si l'apprenti est mineur).

ATTENTION : L'adresse mail de toutes les parties doivent être correctement renseignées.

A noter, la convention tripartite établie en cas de réduction ou d'allongement de la durée du contrat est exclue de la procédure de télétransmission.

☐ **Option 2 : En cas de refus de donner mandat au CFA, l'entreprise élabore le contrat d'apprentissage et le CFA la convention de formation.**

A ce titre l'entreprise complète les points A, B, C, D, E et la formation en bas de page de la partie F du formulaire joint puis le transmet au CFA.

Dans le cadre du mandat, l'entreprise est responsable des informations transmises. La responsabilité du CFA ne pourra être engagée.

Par le présent mandat, et conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil,

Je soussigné(e) :

Représentant l'entreprise :

SIRET :

Située au :

donne mandat au CFA représenté par son directeur en exercice pour effectuer les missions ci-dessus nécessaires au traitement du contrat d'apprentissage de :

Nom Prénom apprenti :

À

le :

Signature et cachet de l'entreprise :

* Ce mandat de gestion ne vous dispense en aucun cas de conserver les justificatifs obligatoires à l'enregistrement de votre contrat, en cas de contrôle.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Fiche à retourner à l'établissement réalisateur de la formation par apprentissage

Lire attentivement la notice Cerfa avant de remplir ce document

Mode contractuel :	
A	Employeur Privé ☐ ENTREPRISE ☐ Employeur Public* ☐
	Dénomination :
	Adresse :
	Code postal :
	Ville :
	Téléphone :
	Mail :
	Code de votre convention collective (IDCC) :
	Nom et prénom du responsable de l'entreprise :
	Nom et prénom du signataire du contrat en entreprise :
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique chômage ☐	
B	MAITRE(S) D'APPRENTISSAGE
	Maître d'apprentissage n°1 Nom :
	Prénom :
	Date de naissance :
	NIR :
	Courriel :
	Emploi occupé :
	Diplôme le plus élevé obtenu :
	Niveau de certification le plus élevé :
	☐ <i>L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction</i>

C	APPRENTI	
	Civilité :	Nom d'usage :
	Nom de naissance :	Prénom :
	Né(e) le :	Commune de naissance :
	Nationalité :	Régime social :
	NIR (numéro de sécurité sociale de l'apprenti) :	
	Adresse :	
	Code postal :	Ville :
	Téléphone : Portable :	Mail :
	Reconnaissance Travailleur Handicapé : ☐ Oui* ☐ Non si oui, fournir la notification RQTH*	
	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau ☐ Oui ☐ Non	
	Déclare avoir un projet de création d'entreprise ☐ Oui ☐ Non	
D	REPRÉSENTANT LÉGAL	
	Lien de parenté :	
	Nom de naissance : Nom d'usage :	Prénom :
	Adresse :	
	Code postal :	Ville :
	Téléphone : Portable :	Mail :
	Professions et catégories socioprofessionnelles :	
E	SITUATION DE L'APPRENTI AVANT CE CONTRAT	
	Situation avant ce contrat :	Dernière classe / année suivie :
	Dernière classe / année suivie :	
	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :	
	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	
	Dernier établissement scolaire fréquenté (avec la ville) :	
	<i>Si le jeune était en apprentissage dans un autre établissement que le nôtre, merci de nous fournir le dernier contrat.</i>	

F		LE CONTRAT	
Type de contrat ou d'avenant :		Type de dérogation (si nécessaire) :	
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :			
Date de conclusion du contrat :		Date d'exécution du contrat :	
Date de début du contrat :		Date de fin du contrat :	
Date de démarrage en entreprise :			
Durée hebdomadaire de travail :			
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : ☐ Oui ☐ Non			
Rémunération * Indiquer ☐ SMIC ou ☐ SMC (salaire minimum conventionnel) <i>* Voir avec votre comptable ou les ressources humaines de votre entreprise</i>			
1ère année	Du	au	% Du au %
2ème année	Du	au	% Du au %
3ème année	Du	au	% Du au %
4ème année	Du	au	% Du au %
Salaire brut mensuel à l'embauche :		€	
Avantages en nature, le cas échéant : nourriture :		€/repas	Logement : €/mois
Caisse de retraite complémentaire :			
☐ L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat			
Si l'apprenti(e) est titulaire de précédent(s) diplôme(s), une demande de dispense peut s'effectuer auprès du coordonnateur administratif : administrateur@cfa-colmar.com Intitulé complet de la formation préparée :			